



Rémunération pour une embauche

Par **Linda2015**, le **30/10/2015** à **22:01**

Bonjour

J'ai une question sur la rémunération à donner lors d'un entretien d'embauche :

Actuellement, j'ai un salaire fixe + une part de variable.

Ma rémunération totale est la somme des deux.

Mais je souhaite annoncer une rémunération supérieure.

Dois je partir du salaire fixe ou de la rémunération totale pour donner le seuil de ma fourchette ?

Autre question, pour donner sa proposition de salaire d'embauche et donc proposer une fourchette peut on commencer un peu plus haut que son salaire (fixe + variable) ?

Qu'en pensez vous ?

Merci pour votre aide,

Cordialement

Par **P.M.**, le **31/10/2015** à **08:34**

Bonjour,

Vous êtes libre de donner le salaire ou la fourchette que vous voulez mais, même si c'est limite, l'employeur potentiel risque de vous réclamer les feuilles de paie...

Quand on parle de rémunération, en général on cite le total même si on peut la détailler...

Par **Linda2015**, le **01/11/2015** à **16:32**

Merci, combien % d'augmentation demande t on en général lors d'un entretien d'embauche

(par rapport à son ancien salaire) ? 2, 3 ou 10 ? ...

Merci pour votre retour,

Salutations distinguées

Par **P.M.**, le **01/11/2015** à **18:56**

Bonjour,

Mais il n'y a pas de règle, on peut demander le même salaire ou même inférieur, cela dépend aussi du contexte et du "marché" du travail même si c'est un vilain mot...